

## **L'impôt européen, vite !**

Pierre-Cyrille Hautcoeur

Ecole des hautes études en sciences sociales

Ecole d'économie de Paris

Un des enseignements cruciaux de l'histoire financière est que les stabilisations peuvent être aussi soudaines que les crises. Pour nous en tenir au cas français, 1926 et 1958 ont vu deux retournements rapides de situations macroéconomiques considérées comme inextricables. Il en fut de même en Grande-Bretagne en 1931 ou aux Etats-Unis en 1933. Les entrepreneurs et les investisseurs peuvent accepter des pertes. Ils ne peuvent se passer de l'espoir de gains futurs. C'est à cette condition que les entreprises sont relancées après faillite par ceux qui bénéficient de leur acquisition à bas prix. De même, ceux qui ôtent leurs capitaux de Grèce ou d'Espagne seront les premiers à racheter les obligations qu'ils ont vendues s'ils peuvent espérer voir leurs prix remonter.

La condition du retournement n'est pas le choix de la bonne solution technique, mais la démonstration d'une détermination politique. Les solutions techniques sont multiples (aujourd'hui les euro-obligations, des prêts massifs de la BCE aux banques espagnoles, l'augmentation de la taille des fonds de stabilisation), mais leur mise en oeuvre peut échouer pour inverser la tendance, surtout si elle est retardée ou l'objet de débats tels que leur pérennité reste incertaine. Le coeur de la solution est donc politique. L'Europe est aujourd'hui, de nouveau, à un tournant. Soit elle fait le choix d'une capacité politique européenne, soit elle lance aux marchés le signe que seuls les gouvernements nationaux auront une capacité à agir. Dans ce dernier cas, les fuites de capitaux depuis les pays « risqués » s'accroîtront. Comme dans les années 1930, ces fuites attaqueront tous les pays, mais successivement, ce qui laissera chacun croire pendant un temps qu'un ou deux

seulement sont concernés et évitera la prise de conscience et de décision collective.

Le dilemme des gouvernements est aujourd'hui le suivant: ils peuvent parvenir à des solutions techniques à court terme, mais jugent les annonces politiques importantes trop longues à discuter et à adopter pour avoir un effet sur des marchés financiers dont les délais de réaction sont infiniment plus rapides. Ce problème est réel, mais exagéré. Si la volonté politique est présente, elle peut être manifestée rapidement, même si la mise en oeuvre prendra du temps.

Au fond, l'enjeu est simple: l'Europe a créé une monnaie commune. L'histoire nous enseigne que la monnaie est un attribut majeur de la souveraineté, et que sans une souveraineté politique portant sur le même territoire et capable de compenser les effets inégaux d'une monnaie unique selon ses régions, cette union monétaire est vouée à souffrir des crises durables et à disparaître. Pour maintenir l'union monétaire, et parce que celle-ci était, d'emblée, un premier pas vers une union toujours plus grande, la reconnaissance de l'union politique est nécessaire. Sauf à renier leur projet passé, et à en subir les conséquences aujourd'hui par la disparition de l'Union européenne dans toutes ses dimensions, les Européens doivent se doter des institutions garantissant leur union future. Ils doivent manifester cette volonté d'une manière claire. Si c'est le cas, les spéculations cesseront, tant au plan philosophique que financier.

Quels actes peuvent signaler cette volonté ? Les gouvernements ont une responsabilité importante, car eux seuls peuvent permettre aux Européens de se prononcer, mais en dernier ressort, ce sont les Européens qui doivent le faire. Le choix des éléments de la souveraineté européenne peut être discuté, mais en dernier ressort celle-ci doit être mise en place, à côté des souverainetés nationales et indépendante d'elles. Ceci va à l'envers des politiques de retour vers la prédominance des gouvernements qui sont dominantes depuis dix ans, et qui

sont la véritable cause de la crise.

Les gouvernants européens doivent donc aujourd'hui dire ce qu'ils proposent aux Européens : armée européenne unique, impôt européen, justice européenne, diplomatie européenne sont des candidats possibles qui représentent des transferts clairs de souveraineté et le choix d'un destin largement commun. Le plus efficace aujourd'hui où les inquiétudes sont d'abord économiques, serait sans doute un transfert de souveraineté fiscale, avec la création d'un impôt européen sur le revenu qui rendrait chaque citoyen comptable et juge du fonctionnement de l'Union. Un tel impôt serait la garantie et la source des dépenses communes de l'Union, au premier rang desquelles viendrait la dette commune européenne qui sera nécessairement créée au cours de la résolution de la crise actuelle. Il se substituerait à des impôts nationaux dont la disparition signifierait clairement ce transfert de responsabilité. Il créerait l'équité entre Européens que les Allemands réclament à juste titre. Il Pour mettre en place un tel impôt, les bureaucraties nationales suffiraient en général, sauf à être renforcées en cas de besoin. Le signe du fonctionnement équitable d'un tel impôt serait la création d'une police fiscale européenne, sorte de FBI européen qui centraliserait les informations provenant des administrations fiscales nationales, poursuivrait les fraudeurs et aiderait à coordonner la lutte contre l'évasion fiscale. Cette police serait le symbole de l'égalité devant la loi dans toute l'Union, et un instrument puissant pour rétablir la puissance du droit face aux évasions multiples que la libéralisation financière a permises. Les partisans de l'ordre et ceux de l'égalité pourraient s'y retrouver, et l'Europe en sortir puissante et efficace, souveraine et durablement crédible.